

N° 9

Jean Perrin Hebdo

Semaine paire du 10 au 14 novembre 2014

Pour toutes vos infos, ayez le réflexe Jean Perrin Hebdo

Collège Jean Perrin 1 chemin des Fayettes, 26130 St Paul Trois Châteaux ☎ 04 75 04 74 69 📠 04 75 96 66 60
Site Internet : <http://www.ac-grenoble.fr/college/sp3c.jean.perrin> — @mail : Ce.0261032F@ac-grenoble.fr



AGENDA

Début du dispositif APOR : lundi 17 novembre
Réunion parents délégués aux conseils de classe : mardi 18 novembre 2014 à 17h
Arrêt des notes du 1^{er} trimestre : 28 novembre 2014
Stage en entreprise 3^e
Du 02 au 06 mars 2015 : 3^e 1,2 et 3
Du 09 au 13 mars 2015 : 3^e 4, 5, 6 et 7

REUNION PARENTS-PROFESSEURS

(à partir de 16h30 sur rdv)
3èmes : jeudi 13 novembre

BOURSES DEPARTEMENTALES

Les dossiers de bourses départementales sont à retirer à l'intendance.

SITE DU COLLEGE ET

E.N.T. (Espace Numérique du Travail)

Vous trouverez toutes les informations sur les activités de l'établissement sur le site du collège à l'adresse suivante : <http://www.ac-grenoble.fr/college/sp3c.jean.perrin>

Cette année est une année expérimentale : seuls le cahier de texte en ligne et certains dossiers pédagogiques tel que l'Histoire des Arts seront accessibles sur l'ENT (Espace Numérique du Travail).

Un seul mot de passe et un seul identifiant sont donnés au responsable légal 1 ainsi qu'à l'élève. En cas de besoin, dans le cadre de situation particulière, un autre mot de passe et identifiant pourront être remis au responsable légal 2, à sa demande, au secrétariat de direction.

RAPPEL : le cahier de texte en ligne ne dispense absolument pas les élèves de noter leurs devoirs sur leur propre agenda ou cahier de textes.

EXPOSITION TRISTAN ZILBERMAN

AU COLLEGE JEAN PERRIN

Le collège accueille une exposition de Tristan Zilberman en collaboration avec la Galerie ANGLE.

Il s'agit d'une série de photographies concernant la réhabilitation du pont suspendu de Rochemaure (Ardèche), transformé en passerelle himalayenne, jusqu'au 13 novembre pour nos élèves.

ELECTIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les élections se sont bien déroulées les 9 et 10 octobre 2014. Félicitations à tous les élus.

Personnels enseignants : Mmes DESCHAMPS, HALFTERMEYER, LARGUIER et MARTIN
M. ASQUIN, M. BAYLE et M. LIEUTARD

Personnels ATOSS : M. BOUVAT et M. MANZONI

Elèves : CLAIR Maëlle 3², BERTHET Camille 3⁶, LECLERCQ Amlin 4⁶

Parents d'élèves :

FCPE : M. MORNET, M. PORTALIER, Mme LOVERA, Mme LLORET
PEEP : M. BRULÉ, M. ROSSI, Mme HERNANDEZ

CONCOURS INFORMATIQUE CASTOR INFORMATIQUE

Le concours Castor vise à faire découvrir aux jeunes l'informatique et les sciences du numérique.

Le concours est organisé tous les ans, vers le début du mois de novembre. Il se déroule sous la supervision d'un enseignant.

L'édition 2014 se prépare ! Elle aura lieu du mercredi 12 novembre à 7h au mercredi 19 novembre à 20h (pendant les cours de Technologie).

Le concours couvre divers aspects de l'informatique : information et représentation, pensée algorithmique, utilisation des applications, structures de données, jeux de logique, informatique et société.

Le concours dure **45 minutes**

Il est **gratuit** et ne requiert **aucune connaissance préalable** en informatique.

Le concours se décline en quatre niveaux : 6e-5e / 4e-3e / 2nde / 1ère-Term.

Les élèves participent seuls ou par binômes.

Des lots et diplômes sont offerts aux participants selon leur score.

Le Castor Informatique a été créé en Lituanie en 2004, et est [organisé dans 21 pays](#), dont la France depuis 2011.

Environ 734 000 élèves ont participé à l'épreuve 2013 dans le monde. L'édition Française est organisée par l'[ENS Cachan](#), l'association [France-ioi](#), et [Inria](#), grâce à la contribution de [nombreuses personnes](#).

Un entraînement est organisé cette semaine en classe. Seuls les élèves de M. CZYZ et M. BELTRANDI vont participer (pour le moment).

LES CLUBS-L'ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF

Clubs, accompagnement éducatif, quelles différences ? Statutaire tout d'abord.

Quand l'accompagnement éducatif existe dans tous les établissements de France pour répondre à la question de l'égalité des chances en matière d'offre artistique, culturelle et d'accompagnement scolaire ; les clubs sont une offre locale proposée aux seuls demi-pensionnaires.

Aussi la deuxième différence découlant de la première, sera l'horaire. Les clubs n'existent que durant la pause méridienne quand l'accompagnement éducatif ne peut exister qu'après 15h30. Pas avant !

Clubs du Foyer socio-éducatif :

Clubs : Cinéma, Théâtre, Chorale, Solidaire

Au titre de l'accompagnement éducatif : le collège propose sur la première période jusqu'au 23 janvier :

- des ateliers « **Aide aux devoirs** » les lundi, mardi, jeudi à 15h30 et à 16h45,

- des ateliers « **Théâtre** » animés le mardi à 16h45 par M. Chaze et M. Maviel, et le lundi à 16h45 animé par Mme Kaci-Estevan,

- des ateliers « **Anglais** » animés par Mme Racine le lundi à 15h30 et par Mme Velard le jeudi à 15h30

- un atelier « **Boxe française** » animé par M. Lieutard le lundi à 15h30,

- un atelier « **Ecriture** » animé par Mme Gomez le jeudi à 16h45

Rédactrice en chef : Agnès Olmos

Secrétaires : rédaction Chantal Grégoire
relecture Odile Dollé

Webmaster : Philippe Grangaud

Directrice de publication : Hombeline Vincent